

SOCIETES

SOCIETE MEDICALE DE MONTREAL

Séance du 3 octobre

Présidence de M. MERCIER, O. F.

Après lecture du procès-verbal, on procède à l'élection des membres du bureau exécutif pour l'année 1905-06.

Président..... A. Boulet
Vice-président..... A. Marien.
Secrétaire..... A. Laramée (réélu).
Trésorier..... A. Ethier (réélu).

Comité de direction. — MM. L. A. Demers, H. Hervieux, J. E. Dubé, C. N. Valin, O. F. Mercier.

Séance du 17 octobre 1905

Présidence de M. BOULET.

PIÈCES ANATOMIQUES

M. de Martigny (François) présente des pièces anatomiques (utérus et annexes) enlevées par voie abdominale pour cancer. L'opération a été suivie de guérison.

Il produit les pièces microscopiques.

La malade a relevé de l'opération sans incident. Il insiste fortement sur le résultat plutôt décourageant de l'évidement du bassin, dans les cas de cancer de l'utérus ayant dépassé l'organe. Dans ces cas le Dr de Martigny désapprouve complètement toute opération qui peut mettre la vie de la malade en danger immédiat, il conseille de choisir l'opération la plus bénigne, cautérisation au fer rouge des bourgeons et pansements astringents.

DISCUSSION

M. Lasnier se prononce en faveur de la voie vaginale, dans ces cas. Elle est plus rapide, et fait courir moins de risques à la malade.

M. Marien, après examen des pièces microscopiques, affirme qu'il ne trouve pas traces de cancer. Il ne voit que des lésions métrite chronique.